

Avignon, le **31 MARS 2016**

JEAN-FRANÇOIS LOVISOLO

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL
CANTON DE PERTUIS

MAIRE DE LA TOUR D'AIGUES

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES
MAIRES DE VAUCLUSE

MONSIEUR ALAIN VIDALIES

Secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et
de la Pêche
Tour Séquoïa
1, place Carpeaux
92055 PARIS-LA-DÉFENSE CEDEX

N/réf. : JFL/AE
T : 04.90.16.22.75
@ : aurelie_escargueil@vaucluse.fr

Monsieur le Ministre,

Cela fait plusieurs années que les citoyens et les élus font appel au Gouvernement, aux différents Ministères – Transports, Tourisme, Écologie, Défense – pour tenter de remédier aux problèmes des nuisances sonores dans le Parc Naturel Régional du Luberon, liés au survol des avions militaires de la Base de Salon-de-Provence et de l'aviation civile.

Pour la BA 701 de Salon-de-Provence, avec les autorités préfectorales, une discussion a été engagée et de nouvelles pratiques de l'usage du ciel dans le Luberon ont été mises en œuvre. Tout n'est pas réglé, mais des évolutions sensibles ont été remarquées, que nous qualifions tous unanimement de progrès, il nous faut continuer dans cette voie.

Mais concernant l'aviation civile, il y a urgence à agir car l'espace aérien du Sud Luberon est devenu une aire de jeux bruyante sans contrainte, ni réglementation, et incompatible avec la quiétude recherchée dans le Parc Naturel Régional du Luberon.

Or, l'une des principales ressources du Luberon, c'est le Tourisme. Les communes investissent dans des équipements publics en faveur du développement touristique.

Le Guide du Routard vient de publier, dans sa dernière édition, un encart qui dynamite toutes les politiques publiques de développement touristique menées au cours de ces dernières années.

.../...

.../...

Même si j'estime cette parution mensongère car elle ne décrit pas la réalité, elle fait état d'une réelle difficulté, non pas liée à l'armée avec qui la discussion est possible, mais liée à l'aviation civile.

Nous avons demandé que le Parc Naturel Régional du Luberon soit une zone d'exclusion pour l'aviation civile. Je pense qu'il est de votre responsabilité d'agir car votre inaction aurait pour conséquence de tuer l'un des moteurs économiques de tout un territoire.

Je saisis le Président du Parc pour que soit intentée une action contre le Guide du Routard et l'aviation civile, afin d'engager leur responsabilité.

Le moment est grave pour tout un territoire. Vous avez le devoir d'agir.

Dans ce cadre, je souhaite que vous receviez une délégation d'élus du Parc Naturel Régional du Luberon afin que vous puissiez prendre en considération notre degré de préoccupation.

Dans l'attente de votre réponse, je vous assure, Monsieur le Ministre, de toute ma considération.

et de tout ma
respect.

Jean-François LOVISOLO,

Conseiller départemental.